



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

Conseil d'administration
Séance du 12 décembre 2022

ACTE ADMINISTRATIF Acte 78/2022	QUESTIONS FINANCIERES Tarifs UJM 2022/2023
------------------------------------	---

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés

Vu l'article L712-6-1 modifié

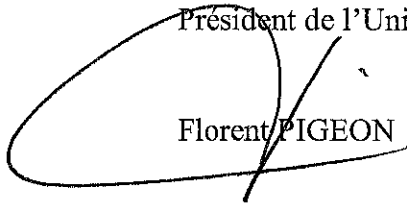
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 25 novembre 2022

Le Conseil d'administration adopte les modifications de Tarifs de l'Université Jean MONNET 2022/2023.

A Saint Etienne le 13 décembre 2022

Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,


Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0